

**SCI 15M**  
**En formation au capital fixe de 1000 Euros**  
**2C Rue De Fontaine, 62128 CHERISY**  
**RCS en cours**

**Le 05/06/2024 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :**

- Monsieur METIER Nicolas né le 05/11/1996 à LILLE (59000) (FRANCE), de nationalité Française, pacsé, demeurant 2C Rue De Fontaine, 62128 CHERISY.
- Monsieur METIER Serge né le 11/10/1968 à LILLE (59000) (FRANCE), de nationalité Française, marié, demeurant 16 Rue Des Guilmonniers, 80360 GUEUDECOURT.

Représentant la totalité des parts afin de participer à :

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur METIER Serge, président de cette assemblée est :

**Nomination de la gérance**

**RESOLUTION N°1 :**

Nomination aux fonctions de gérant telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- SC NICOLAS METIER au capital de 1000 EUR, 2C Rue De Fontaine, 62128 CHERISY. RCS ARRAS 929574432, représentée par Monsieur METIER Nicolas.

La rémunération de la gérance sera déterminée ultérieurement.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à CHERISY le 05/06/2024

Signatures des associés :

- Monsieur METIER Nicolas

- Monsieur METIER Serge

- La société SC NICOLAS METIER

*certifié conforme*

*le 05/06/2024*

*SM*

*NM*

## MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SANS LIMITATION DE DUREE

La société :

SC NICOLAS METIER au capital de 1000 EUR, 2C Rue De Fontaine, 62128 CHERISY. RCS  
ARRAS 929574432

représentée légalement par

Monsieur METIER Nicolas né le 05/11/1996 à LILLE.

Atteste que les locaux constituant son siège social, sont mis à la disposition de :

15M

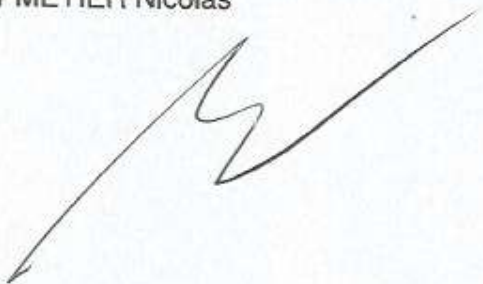
2C Rue De Fontaine, 62128 CHERISY

SCI au capital de 1000 euros

dont elle est gérante pour y installer son siège social dès ce jour, sans limitation de durée afin d'y exercer une activité ne nécessitant pas le passage de clientèle ou la réception de marchandises (Article L123-11 du code du commerce).

Fait à CHERISY le 05/06/2024

Monsieur METIER Nicolas



ll  
NM